

À tous les membres du SFMM

ÉQUITÉ SALARIALE (ÉS)

ÉCHEC DE LA CONCILIATION PORTANT SUR L'AJUSTEMENT DES ÉCHELONS

La Ville de Montréal a pris la décision d'ajuster strictement le taux salarial des personnes qui ont occupé ou qui occupent un emploi ayant obtenu un correctif salarial dans le cadre des travaux d'ÉS et qui ont atteint, à un moment ou à un autre, **le taux maximum d'une échelle salariale** (maximum du groupe de traitement).

Les motifs invoqués par la Ville : l'argent

Ce faisant, la Ville se trouve à réduire le montant total de la facture d'équité salariale qu'elle juge trop élevée (\$\$\$\$\$) de façon, selon elle, à éviter que les effets de l'ÉS ne viennent hausser de quelque manière que ce soit, le déficit actuariel de notre régime de retraite.

Pourtant le 23 décembre 2010, c'est conjointement que le comité d'équité salariale concluait ses travaux, établissait les correctifs salariaux et procédait à l'affichage.

Rappelons qu'en avril 2011, lorsque nous avons appris que la Ville n'entendait pas ajuster les échelons selon le correctif salarial déterminé par le comité mixte, nous avons déposé un différend à la *Commission de l'équité salariale (CÉS)*. En octobre dernier, devant l'insistance de la Ville, nous avons accepté la conciliation.

Tout au long du processus de conciliation, nous n'avons entendu parler que d'une seule et unique chose : les coûts de l'équité salariale, alors que le dossier était réglé depuis décembre 2010.

Le SFMM exige une véritable équité salariale

Alors que l'administration Tremblay-Applebaum compte signer un chèque de 30 millions de dollars pour régler le dossier d'ÉS, elle prétend sur la scène publique que nous exigeons 100 millions de dollars! Jamais les calculs portant sur les résultats conjoints du comité d'équité salariale ne se sont approchés de cette somme. Nous sommes outrés de nous faire accuser ainsi publiquement alors que nous n'exigeons qu'une seule chose : **régler l'équité salariale une fois pour toutes!**

De plus, nous pouvons prouver, **résolution du comité exécutif** adoptée à l'unanimité le 29 mars 2011 à l'appui, que l'administration Tremblay-Applebaum a réservé et approuvé la somme de 70 millions de dollars afin de payer les correctifs salariaux en matière d'équité salariale.

Pas question d'économiser sur le dos des femmes

Ce que cette administration tente de faire est de nous accuser, **NOUS**, de vouloir hausser le montant de la facture tandis que dans les faits – et des documents écrits officiels le prouvent – c'est elle qui, par tous les moyens, tente de réduire de 40 millions de dollars les fonds déjà autorisés par le comité exécutif de la Ville de Montréal en vue de s'acquitter de son dû en matière d'équité salariale.

C'est d'ailleurs ce que notre présidente, Monique Côté, a dénoncé par le biais d'un communiqué diffusé le 23 janvier dernier, invitant tous les élus municipaux et les citoyens à faire preuve de gros bon sens et à agir en vue d'enrayer les iniquités salariales au sein de sa fonction publique. D'autant plus que les intérêts ont cours et qu'en bout de piste, si comme nous le croyons, la *CÉS* nous donne raison, la facture que l'administration Tremblay souhaite réduire risque plutôt d'être salée. Une fois de plus, les contribuables devront assumer les conséquences d'une telle décision. En terminant, nous vous invitons à suivre l'actualité syndicale, car le SFMM n'entend surtout pas rester inactif dans ce dossier.